



Le Trait d'Union

magazine



Bonne année

DOSSIER

PAGES 3 A 7

➔ **Vœux de Monsieur le Maire**

Sommaire

TRAIT D'UNION MAGAZINE - N°118
JANVIER 2024

Page 2

Sommaire

Pages 3-7

Dossier : Vœux de Monsieur le Maire

Pages 8-10

Vie culturelle

Page 11

Vie économique

Pages 12-13

Action sociale

Pages 14-15

Solidarité

Service jeunesse

Pages 16-17

Retour sur ...

Pages 18-19

Droit d'expression des groupes d'élus

Service Petite Enfance

Page 20

A l'affiche pour vos sorties



P.3

Dossier

Vœux de Monsieur le Maire

Directeur de publication : Philippe Parsy
Edition, reportages et photos :
Service Communication de la Ville d'Annœullin
Grand'Place 59112 Annœullin
Impression : Hechter à Vendin les Bèthune
4 800 exemplaires
Tous droits de reproduction réservés - Janvier 2024



Chères Annœullinoises,
Chers Annœullinois,
Mes chers amis,

Le mandat en cours ne semble décidément pas être propice aux rencontres conviviales et amicales auxquelles nous nous étions habitués depuis 2001.

Si, en raison de la crise sanitaire, nous n'avons pu nous retrouver ni en 2021, ni en 2022, c'est en raison de la crise économique cette fois qu'il nous a semblé opportun d'annuler la cérémonie des vœux 2023, et de faire de même cette année.

En effet, bien que nous ayons rapidement pris la décision d'éteindre l'éclairage public la nuit afin de réaliser près de 40 % d'économies, bien que nous ayons décidé rapidement de baisser la température cet hiver de nos divers bâtiments communaux, le surcoût énergétique pour la saison 2022-2023 est démentiel : 800 000 € en plus par rapport aux années antérieures, soit la quasi-totalité de notre autofinancement annuel.

Cette situation dramatique pour nos finances locales le serait encore davantage si nous n'avions pas pris les décisions nécessaires.

Alors oui, 15 000 €, le coût de la cérémonie des vœux à la population ainsi que celle dédiée au personnel communal, c'est peu, diront certains, ramené au budget global de la ville. Mais, partisans de l'adage qui rappelle que les « petits ruisseaux font les grandes rivières » c'est en conscience que nous avons choisi de réaliser des coupes drastiques dans un certain nombre de domaines qui ne mettaient pas en péril notre bien-être collectif.

Vœux

de Monsieur le Maire

Philippe PARSY

En effet, vous allez pouvoir le découvrir ensuite, nous avons maintenu l'ensemble de nos services publics au même niveau que les années antérieures tout en faisant le choix de ne pas relever la pression fiscale en 2023, et ce malgré une inflation voisine de 6 % que nous subissons tous, administrés comme collectivités locales, avec en plus pour nous, une détérioration de nos dotations de l'État.

Et même si M. le Président de la République prétend le contraire, les chiffres sont têtus.

Toutefois et je vous le rappelais à l'instant, nous avons avancé dans la mise en œuvre de notre programme tout en pérennisant nos services.

Ainsi pour la délégation scolaire, outre les relations régulières que nous entretenons avec le monde enseignant, nous avons poursuivi notre accompagnement pédagogique avec entre autres notre animateur sportif, la prise en charge des entrées piscine, le théâtre proposé dans chaque école, les classes de découverte à la montagne ou encore le parcours scolaire. Je n'oublie pas bien entendu d'évoquer l'ensemble des travaux réalisés au cours de l'été comme l'avaient conjointement décidé municipalité et enseignants.

... / ...

Pour cette année, nous prévoyons de terminer les travaux de l'école Anne Frank Parsy et espérons pouvoir entreprendre, si nous obtenons nos subventions, la rénovation énergétique de l'école Rimbaud.

Chapitre associations sportives et animation à la vie des clubs, le conseil municipal a pris la décision de maintenir l'enveloppe globale qui leur est allouée. Un signal fort leur est ainsi envoyé tant pour féliciter leurs actions que pour encourager leurs précieux bénévoles.

Dans le cadre de l'opération «Terre de jeux 2024», en référence aux JO et para olympiques qui se dérouleront à partir du 26 juillet prochain, le Comité Départemental Olympique et Sportif a labellisé notre commune. Ce label a pour objectif d'encourager la pratique du sport, de l'handisport et de créer une dynamique auprès des territoires. Dans ce cadre, l'association de tennis de table a notamment créé une section « seniors » afin de lutter contre la sédentarité. Elle a également mis en place des événements sportifs destinés aux personnes en situation de handicap comme la journée « amputennisdetable.»

Des séances de tennis de table ont également été décentralisées à la maison de retraite « les jardins argentés » pour en faire bénéficier les plus vaillants de nos résidents.

Des séances de sport ont également été développées lors de nos accueils de loisirs. Nos chères têtes blondes ont ainsi pu s'initier au badminton, escrime, judo, hand, lutte, athlétisme, hockey et j'en passe.

Notre adjointe à la culture n'a pas été en reste. Avec une triple volonté de lancer une programmation qui soit destinée à divers publics et à une politique tarifaire abordable, tout en contribuant à l'attractivité du territoire et en soutenant le tissu associatif riche et varié qui fait également rayonner la vie culturelle annoeullinoise, un programme de choix vous a été ainsi présenté et proposé en 2023.

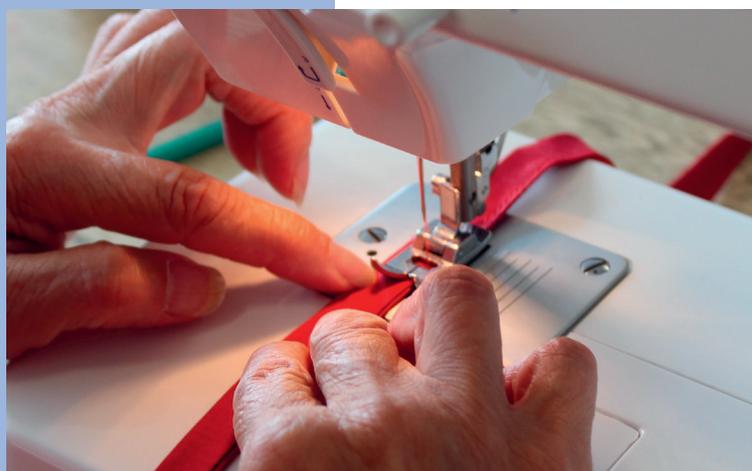
Petit rappel :

- Premier festival d'humour Les annoeulli'rires qui s'est déroulé du 31 mars au 2 avril
- Les fantaisies musicales de l'Orchestre National de Lille dans le cadre des « belles sorties » proposées par la Métropole Européenne de Lille.
- Plus de 1000 spectateurs pour le Tribute ABBA à l'occasion de la fête de la musique.
- Concert des comédies musicales, fête médiévale, salon du livre, cinéma de plein air, soirée théâtre, ces petits rendez-vous culturels, les expositions et dernièrement les festivités de Noël.

Bref il y en a eu pour tous et pour tous les goûts.

Dans un contexte économique et social difficile, plus que jamais le Centre Communal d'Action Sociale a joué pleinement son rôle afin de ne laisser personne sur le bord de la route. Il mérite cette année encore un développement particulier de ma part.

L'année 2023 a été une année marquante, grâce à la convention signée avec le Conseil Départemental du Nord sur la mise en place d'actions pluridisciplinaires. Cette collaboration a ouvert de nouvelles opportunités pour notre CCAS, renforçant notre capacité à venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin.



L'une des réalisations majeures de l'année dernière a été la création d'un nouvel atelier couture au sein de notre structure. Cet atelier a permis de créer un espace d'apprentissage et de créativité pour nos bénéficiaires, favorisant leur autonomie, leur estime de soi et d'envisager leur insertion professionnelle. Il incarne parfaitement notre engagement en faveur de l'autonomie et de l'inclusion. Il est important de souligner que ces bénéficiaires de l'atelier couture ne se contentent pas de développer leurs compétences personnelles. Ils déploient également leurs talents pour aider nos aînés. Ils se déplacent avec générosité et bienveillance pour apporter leur soutien à la Comtesse des Flandres et à l'EHPAD.

Leur implication témoigne non seulement de leur propre progression, mais aussi de leur désir profond de contribuer à l'amélioration du quotidien de nos aînés, faisant ainsi naître des liens intergénérationnels précieux au cœur de notre commune.

En outre, le Conseil Départemental du Nord a également contribué à notre mission en fournissant des paniers alimentaires solidaires pour les personnes

en difficulté, en présence de Philippe Waymel et Marie Cieters, Conseillers départementaux.

En complément de notre épicerie sociale, ces papiers ont apporté un soulagement immédiat aux familles et personnes qui luttent pour joindre les deux bouts, et c'est grâce à ce partenariat que nous avons pu leur apporter cette aide supplémentaire.

Le CCAS a développé des liens étroits avec la Maison de l'emploi au cours de l'année passée. Cette collaboration a permis de créer des opportunités d'emploi et de formation pour nos bénéficiaires du RSA, les aidant ainsi à retrouver leur indépendance financière.

Par ailleurs, l'équipe du CCAS a aussi consacré des efforts importants à l'accompagnement des familles dans leurs démarches administratives, une mission devenue plus indispensable que jamais dans un contexte marqué par une inflation notable.

Au-delà de ces réalisations, l'équipe a assumé la responsabilité cruciale de la thématique du logement, une dimension essentielle de notre engagement. Du processus d'inscription à l'accompagnement des personnes en difficulté jusqu'à la prévention de l'expulsion, elle a œuvré sans relâche pour assurer un toit à ceux qui en étaient dépourvus. La sécurité résidentielle est au cœur de notre mission, et nous continuerons d'apporter un soutien inébranlable à ceux qui en ont besoin.

Parmi nos moments forts en 2023, la semaine bleue a été une expérience mémorable. Les activités telles que la sortie à Amiens, le repas dansant, l'atelier mémoire et le quiz musical ont apporté joie et divertissement aux aînés de notre commune. Ils ont pu se détendre, créer des liens et participer à des activités stimulantes, ce qui est essentiel pour leur bien-être.

En 2024, nous envisageons de poursuivre nos efforts pour améliorer la qualité de vie de nos concitoyens en situation de vulnérabilité. Nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec nos partenaires, à développer de nouveaux projets et à être à l'écoute des besoins de notre population.

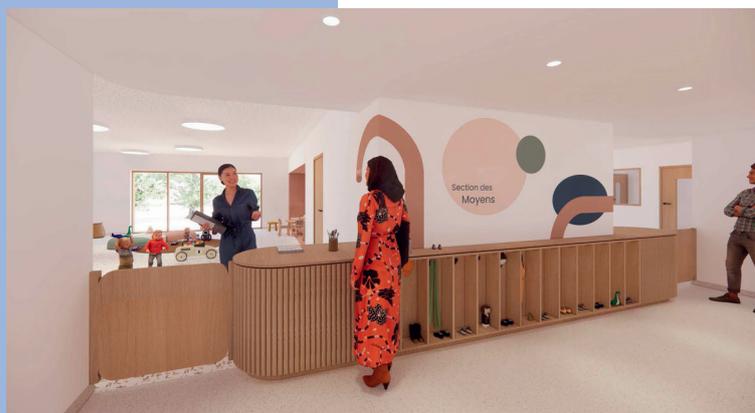
Si les « seniors » de notre ville sont au cœur de nos préoccupations, c'est bien au profit de la petite enfance que sera consacré cette année l'essentiel de nos investissements. En effet, comme précédemment annoncé après la pose de la première pierre, au cours du premier trimestre, un vaste chantier de construction d'un pôle petite enfance débutera et

s'échelonnera sur 18 mois environ.

Ce pôle, prévu rue de Carnin, permettra de réunir sur un même lieu crèche, halte-garderie et relais petite enfance et d'étoffer notre capacité d'accueil, en la faisant ainsi passer de 54 à 70 bébés.

Notre structure, qui est en effet de plus en plus sollicitée, ne nous permettait plus de satisfaire les nombreuses demandes d'admission. Alors à l'heure où je vous écris, nous avons obtenu une aide conséquente de l'État, de la CAF et du département, soit plus de 2 millions d'euros au total. Je tiens bien évidemment à remercier chaleureusement ces trois partenaires. Je ne désespère pas de voir la MEL ouvrir à son tour le porte-monnaie métropolitain afin de nous aider sur le côté environnemental du bâtiment.

Le personnel de la crèche bénéficiera également au cours de cette année d'une formation destinée aux « bébés signeurs », dans le cadre de la délégation « handicap » mise en place par le Conseil Municipal.



Notre jeunesse est parfois stigmatisée. Conflit de génération peut-être, incompréhension parfois, il appartient donc à la municipalité de trouver des solutions pour favoriser son intégration.

Depuis plusieurs années, un certain nombre d'actions ont été mises en place au profit des jeunes annœullinois.

Ainsi, en 2023, 28 jeunes ont pu profiter d'un stage BAFA sur la commune, en bénéficiant d'une aide de 100 € par participant.

Dans le cadre du chèque jeune de 30 € qui permet aux jeunes et adolescents de moins de 18 ans d'adhérer à une association ou un club local, ce sont quelques 700 chèques qui ont ainsi été distribués en 2023.

L'opération KULTUR'KART, ouverte aux 13, 16 ans a également proposé l'an dernier trois sorties culturelles, artistiques ou sportives. C'est ainsi que 62 jeunes ados ont pu assister à un match de handball à Dunkerque, un stand up à Lille et enfin visiter notre capitale et ses incontournables. Mais ce n'est pas tout, outre les nombreuses activités proposées, l'opération sac à dos a permis à 19 jeunes de profiter d'un super séjour en Corse. Afin d'en réduire le coût, ces jeunes ont pu activement participer aux activités d'autofinancement.



Pour ce qu'il en est de la délégation voirie, circulation, sécurité et travaux, la MEL est intervenue pour la réfection de la rue de la France ainsi que pour la mise aux normes de deux arrêts de bus. C'est peu et nous avons constaté cette année un retard dans la réfection de nos voiries métropolitaines. Un rendez-vous a été obtenu auprès des services métropolitains et dès l'an prochain, plusieurs artères communales seront rénovées. Outre l'entretien habituel de nos espaces et bâtiments communaux, le conseil municipal a pris la décision de rénover la totalité de l'éclairage public avec le passage en LED sur tout le territoire. Un investissement important (près de 1 200 000 euros) subventionné à hauteur de 400 000 € par le Fonds vert mais qui nous permettra rapidement de réduire considérablement nos consommations relatives à l'éclairage public (environ 80 % de consommation en moins). Une demande de Fonds de concours est également étudiée par la MEL. L'attractivité d'une commune s'apprécie entre autres, en fonction de son activité commerciale. Si il y a quelques années, notre commune a vu quelques commerces baisser définitivement le rideau, force est de constater que notre centre-ville a repris du poil de la bête avec l'ouverture de plusieurs nouvelles activités décoration d'intérieur, vapoteur, audioprothésiste, épicerie fine ... des signes très encourageants pour nos commerces ou services de proximité.

D'ailleurs une délégation d'élus s'est systématiquement déplacée pour leur rendre visite, leur souhaiter la bienvenue et leur dire combien la



municipalité d'Annœullin était à leurs côtés pour les aider et les épauler en cas de besoin. C'est également pour les soutenir que chaque année est désormais organisée une opération commerciale qui encourage les annœullinois à « acheter local ».

Voilà mes chers amis, j'en termine avec cet « inventaire » de notre action municipale. Mais j'imagine que ça n'est une surprise pour personne tant nous avons voulu régulièrement vous informer de nos décisions, volonté collective de défendre une communication pédagogique, positive et transparente auprès de chacune et chacun d'entre vous. Par nos multiples réseaux d'information, (Trait d'union, page Facebook, mise en place d'outils numériques ...) nous avons ainsi tenté de vous faire comprendre l'évolution du cadre de vie ainsi que les raisons qui motivent nos choix.

Alors, avec cette crise qui dure toujours et qui met à mal les collectivités locales, à quoi devez-vous vous attendre cette année ? Mes chers amis, c'est rare venant de ma part, mais je ne suis pas très optimiste. En toute transparence, la situation est compliquée ! Non pas que nous ne fassions pas les efforts suffisants, non pas que nous dilapidions votre argent sans réfléchir ou sans compter, mais je me dois de vous informer que nous serons contraints de réajuster nos tarifs et notre fiscalité en 2024.

Les taux communaux n'ont pas évolué à la hausse depuis de nombreuses années. Comme je vous l'ai dit en préambule, les surcoûts énergétiques sont catastrophiques et ce n'est pas l'amortisseur énergétique de 540 000 € versés par l'État en novembre dernier qui vient régler le problème. Il l'attenué certes et cette aide est la bienvenue. Toutefois le delta reste très très important.

Avec l'équipe municipale et les services municipaux, nous prévoyons un sacré coup de tournevis. Sera-t-il suffisant ? A cette heure, je l'ignore. Nous sommes en train de clôturer l'exercice financier 2023 et préparons celui de cette année.

Tout sera mis en œuvre afin de vous solliciter le moins possible, tant j'ai conscience que vous l'êtes déjà suffisamment. Mais je ne suis pas un magicien non plus.

Si les dépenses augmentent de près de 1 700 000 € sur 2 ans (inflation, hausse de l'énergie, revalorisation de 3,5 % du traitement des fonctionnaires et baisse des dotations de l'Etat) avec des perspectives sombres pour l'avenir (rien ne laisse supposer en effet que le gaz électricité retrouveront leur coût d'avant 2022), deux alternatives s'offriront à nous : soit nous diminuerons les services que nous vous proposons, soit nous solliciterons modestement chaque foyer annœullinois.

Je pense sincèrement que nous nous orienterons vers un mixte des deux, solution qui me paraît aujourd'hui indispensable pour retrouver dès 2025 des marges de manœuvre.

À l'heure où je vous parle, diverses mesures sont envisagées.

- Réduction drastique des contractuels en mairie
- Diminution des indemnités des élus
- Programme culturel réduit
- Pas de revalorisation des aides financières accordées aux associations locales
- Hausse des impôts voisine de 5 %
- Revalorisation de certains tarifs périscolaires.

Toutefois, la tarification de la cantine scolaire sera peu impactée.

Alors, ces sombres annonces ne peuvent vous réjouir, j'en suis bien conscient mais soyez assurés toutes et tous que c'est bien la conjoncture cumulée de baisse de dotation de l'État, du surcoût énergétique et de l'inflation qui m'amène à prendre ces douloureuses décisions.

Annœullin n'est pas la seule commune à connaître cette situation. Les presses écrites et télévisées s'en sont d'ailleurs largement fait l'écho.

Et à l'opposé de l'État qui peut se permettre d'avoir plus de 3 000 milliards de dettes, les mairies sont en ce qui les concerne, contraintes d'équilibrer sincèrement leurs dépenses et leurs recettes. Plus que jamais la politique de l'État s'apparente au « fais ce que je dis mais pas ce que je fais » et la politique du « quoi qu'il en coûte » autorisé par l'État ne l'est pas pour les villes.

Je terminerai mon propos sur une parenthèse politique. Dans une période de crise économique et sociale, plus que jamais le gouvernement doit s'attacher à répartir équitablement les richesses sur son territoire.

Est-il normal que certaines villes de notre pays, d'une population équivalente à la nôtre, puissent disposer d'un budget bien supérieur au nôtre, puissent disposer d'un effectif d'agents bien supérieur au nôtre, puissent réaliser des investissements bien supérieurs aux nôtres.... alors que les besoins de leurs populations sont identiques aux nôtres.

Il est urgent d'agir pour qu'enfin tous les habitants d'un même pays puissent être logés à la même enseigne

Voilà mes chers amis j'en termine cette fois en vous souhaitant à toutes et tous, malgré le contexte difficile que chacun d'entre nous peut connaître, la meilleure année 2024 possible.



Philippe PARSY
Maire d'Annœullin

Philippe PARSY

Maire,

**et le Conseil Municipal
vous souhaite une**

Bonne année

2024



« Soirée sublime
encore et toujours »



Les comédies musicales



Vie Culturelle

ça s'est passé ...



« Super moment
magique et inoubliable »



« Merci pour
cette belle soirée »

Les prochains rendez-vous ! Alors à vos agendas !

• **Samedi 17 février**

15h : CAHUTOPIE
CIE LA BOUSSELE

Médiathèque

Tarif : 3€

Rose (monde) est la superhéroïne de son propre jardin. Elle y cultive le recyclage et la récupération, le partage et l'imagination.

A partir de 3 ans - Durée 45 min

> **Billetterie en ligne** >> billetterie.annoeullin.fr



• **Vendredi 23 février**

20h : CINÉ SOUPE

Médiathèque

Pour cette 21^e saison, venez déguster des films courts qui vous transporteront dans de délicieuses aventures en compagnie de personnages drôles et touchants ! Un moment de découverte et d'échanges à partager en toute convivialité autour de notre traditionnel bol de soupe !

> **Gratuit – Entrée Libre**



• **Vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 avril**
FESTIVAL D'HUMOUR «LES ANNOEULLI'RIRES»

Salle des fêtes et Médiathèque

Devant le succès de la 1^{ère} édition, la ville réitère son festival d'humour pour le plus grand plaisir de vos zygomatiques.

Rendez-vous pendant trois jours durant lesquels la bonne humeur et les fous rires seront garantis.

Programme détaillé sur www.annoeullin.fr

> **Billetterie en ligne à partir du 13 février**



FESTIVAL D'HUMOUR A ANNOEULLIN !



• **Vendredi 12 avril**

20h : L'ABOLITION DES PRIVILEGES

Médiathèque

Dans le cadre des Belles Sorties de la MEL

En partenariat avec La Rose des Vents,

Scène nationale Lille Métropole Villeneuve d'Ascq

A partir de 14 ans - Durée 1h15

> **Gratuit sur réservation**

VENTE DE LIVRES

Samedi 23 mars de 10h à 17h
Médiathèque



<https://mediatheques-haute-deule.fr/>

FESTIVAL D'HUMOUR DU 5 AU 7 AVRIL 2024

SPECTACLE DE MARIONNETTES

LE JOURNAL D'UNE MAJORETTE

YOGA DU RIRE

FLASH MOB

ERICK BAERT

LES DEMENTED BROTHERS

Informations

Service Culturel d'Annœullin/Médiathèque François Mitterrand
Tél : 03.20.16.15.90

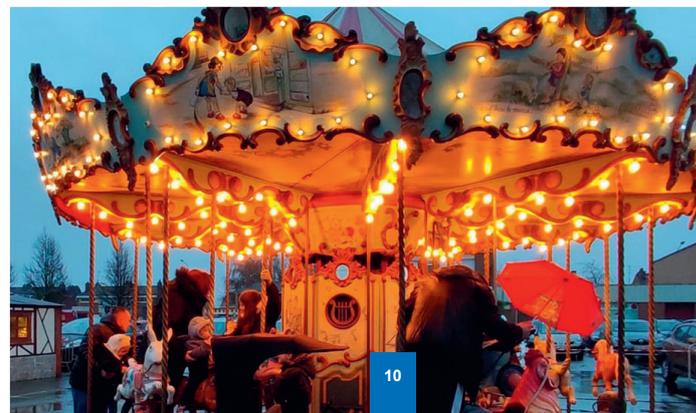
Billetterie en ligne à partir du 13 février 2024 >>> billetterie.annoeullin.fr
>>>> Programme détaillé (lieux/tarifs) prochainement sur www.annoeullin.fr

Médiathèque François Mitterrand
Boulevard Léon Blum 59112 ANNOEULLIN
Tél. 03 20 16 15 90
<https://mediatheques-haute-deule.fr>
contact@mediatheques-haute-deule.fr
<https://www.facebook.com/bibannoeullin>





Annœullin a fête Noël 2023



VOUS CHERCHEZ UN JOB, UN STAGE, UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ?

Vous êtes en situation de handicap.
Venez rencontrer des professionnels du recrutement !

*Important,
prenez votre CV*



FORUM POUR L'EMPLOI

MERCREDI 20 MARS 2024
de 10h à 16h

ENTRÉE
LIBRE

RENDEZ-VOUS
SALLE DES FÊTES
Place de Verdun
Annœullin

EN SAVOIR PLUS WWW.ANNOEULLIN.FR

PLUS DE
35 RECRUTEURS
PRÉSENTS

INDUSTRIE - LOGISTIQUE
COMMERCE - TRANSPORT
AIDE À LA PERSONNE
SECURITÉ ...



Nos partenaires

En fin d'année 2023, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'est investi dans plusieurs activités qui démontrent l'esprit de partage, d'entraide et de solidarité qui caractérise notre Ville. L'engagement volontaire au cœur de chaque action offre à chacun une opportunité de sortir de l'isolement et de contribuer à quelque chose de plus grand, à tisser des liens, à briser l'isolement. C'est particulièrement le cas pour les 3 manifestations suivantes.



Kermesse de Noël à l'Épicerie sociale, une célébration chaleureuse et solidaire

La 2^{ème} édition de la Kermesse de Noël de l'Épicerie Sociale a réuni 130 participants enthousiastes qui se souviendront de cette journée. Dix stands variés et offrant des jeux anciens ont égayé l'événement. Le stand créatif de notre partenaire associatif, L'arrosoir Culturel, a connu un franc succès, ajoutant une touche artistique et inspirante à la kermesse.

Des collations délicieuses préparées avec soin par les généreux volontaires, ont régalé les participants tout au long de la journée. Les volontaires ont également tenu les différents stands, créant une ambiance conviviale et accueillante.

L'incontournable Père Noël a fait son apparition, capturant des moments magiques en prenant des photos avec chaque famille présente, repartie avec un cadeau que nous avons pu offrir grâce à nos partenaires associatifs, Dons Solidaires et l'agence du don en nature. Un grand merci à eux, ainsi qu'au magasin Cora Wattignies pour leur généreux don de petits pains et de clémentines.

L'appui de toute l'équipe du CCAS a été essentiel pour le succès de cette kermesse et pour créer des souvenirs durables de cette journée spéciale qui n'a pas seulement apporté des sourires aux visages, mais elle a également souligné l'importance de la solidarité et du soutien local.

Épicerie sociale d'Annœullin : Un engagement solidaire au Téléthon

Le 9 décembre dernier, l'épicerie sociale a marqué son engagement pour la seconde fois en participant activement au Téléthon, occasion de s'associer à l'esprit de solidarité et de partage qu'il représente.

Sur le stand de l'épicerie sociale, une variété d'articles confectionnés avec soin par les participants de l'Atelier Couture a attiré l'attention des visiteurs. Des volontaires de l'épicerie sociale avaient réalisé des porte-clés uniques, ajoutant une touche personnelle à cette initiative solidaire, ils avaient également préparé des pâtisseries exquises.

De plus, l'équipe a mis en avant des créations originales telles que des brochettes de bonbons et des sneakers maison, ajoutant une note de créativité à l'événement.

Au-delà de la vente d'articles, l'épicerie sociale a organisé un stand créatif ouvert à tous. Cet après-midi a démontré qu'il s'agit bien plus qu'un lieu de distribution alimentaire : c'est un espace qui met en pratique toutes les valeurs soutenues par le CCAS d'Annœullin.



Thé dansant organisé par le CCAS : Une après-midi de convivialité pour nos aînés

Le mois dernier, le CCAS a orchestré un Thé dansant qui a rassemblé une centaine de participants pour une après-midi pleine de rires et de pas de danse.

La musique entraînante a animé la salle communale alors que les aînés de notre ville ont partagé des moments de joie et de complicité. L'événement, simple et convivial, a offert aux participants l'occasion de se divertir et de profiter d'une ambiance décontractée.

À bientôt pour d'autres événements aussi festifs !



L'association **MISS** souhaite vous informer que vos cotisations de mutuelle risquent d'évoluer de manière importante au 1^{er} Janvier 2024. Cela s'explique par une hausse des dépenses de santé de manière générale mais également par un désengagement de l'Etat sur certains soins qu'il transfère aux complémentaires santé.

C'est également une conséquence des réformes que nous connaissons depuis quelques années (100% santé, taxe COVID...). Les complémentaires santé n'auront donc pas d'autre choix que de relever le montant des cotisations pour maintenir un équilibre financier.

Nous connaissons la difficulté des citoyens face à l'inflation et souhaitons vous accompagner pour minimiser son impact sur vos cotisations santé.

La MISS vous assure qu'elle est engagée au quotidien pour vous apporter une réponse adaptée à cette situation et nous vous proposons de venir nous rencontrer lors des permanences pour échanger et préserver votre pouvoir d'achat.



**Nous vous accompagnons
dans la recherche de solutions**



Prenez rendez-vous



09 82 51 68 68



contact@missionantesociale.fr



Réforme 100% santé



Hausse des dépenses de santé



Réduction de la prise en charge par l'Etat



Evolution du prix des mutuelles en 2024

Centre Communal d'Action Sociale



**POUR TOUTE DEMANDE,
VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER !**

Centre Communal d'Action Sociale

Hôtel de Ville - Grand Place

Responsable : Christine LEROY

Tél. : 03 20 90 41 55

christine.leroy@annoeullin.fr



Solidarité



TELETHON

INNOVER POUR GUERIR



Le rendez-vous de la solidarité
9 360.07 € de Dons

Félicitations à tous les bénévoles (personnel communal, associations et particuliers...) et aux généreux donateurs.
Un immense MERCI pour votre mobilisation !



Plus de photos sur



Service jeunesse



Goûter de Noël des mercredis d'Animation

Les enfants des mercredis d'Animation ont terminé l'année autour d'un goûter de Noël.
Au programme : Jeux et visite du Père Noël



INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024-2025

Du 29 janvier au 23 février 2024

Si, en septembre 2024,
c'est la 1^{ère} rentrée scolaire de votre enfant,
pensez à l'inscrire.

Renseignements 03 20 90 41 64

Les enfants peuvent être accueillis dès 3 ans ou être admis dans la limite des places disponibles.

Rendez-vous sur votre portail famille pour effectuer vos démarches ou sur le site de la Ville www.annoeuillin.fr

Commémoration du 11 Novembre

Monsieur le Maire, Philippe Parsy et le Conseil Municipal ont commémoré l'Armistice du 11 novembre 1918 entourés du CME-CMJ ainsi que de nombreux Annœullinois.

Les élèves des écoles Sainte Anne, Charles Baudelaire et Jean Carpentier ont interprété la Marseillaise accompagnés par la Philharmonie Républicaine et l'Harmonie Syndicale et Ouvrière.

Les élèves du collège Albert Ball ont récité un poème en anglais devant la stèle du Capitaine Albert Ball puis un poème en allemand au Mémorial. La municipalité, l'Union Nationale des Combattants et le Comité de Jumelage de la Ville ont procédé à un dépôt de gerbes sur les Monuments.

A la salle Jacques Brel, les enfants de CM² ayant participé au Devoir de Mémoire ont reçu leurs récompenses. Castille Bonnet, nouvelle porte-drapeau a reçu son drapeau par l'UNC.



Cérémonie d'hommage

Depuis 2003, chaque 5 décembre, la République rend hommage à tous ceux qui sont morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, y compris à ceux qui sont tombés après le cessez-le-feu du 19 mars 1962.

La Municipalité, accompagnée de l'UNC s'est rendue au monument aux morts pour une cérémonie d'hommage émouvante.



- 1 — Remise des bons d'achat de l'Opération «J'aime le shopping à Annœullin»
- 2 — Inauguration de 42 logements sociaux réhabilités par Vilogia
- 3 — 5^{ème} Championnat du monde et 1^{er} open international des sports Kempo
- 4 — Soirée du bénévolat, organisée par la Municipalité
- 5 — Repas Sainte Cécile, organisé par la Philharmonie Républicaine
- 6 — Concert de la Sainte Cécile, organisé par la Philharmonie Républicaine

Groupe Ensemble pour l'avenir avec Philippe PARSY

Lors du Congrès 2023 des Maires de France, la première ministre a assuré vouloir donner aux communes les moyens d'agir et a promis que l'Etat répondra présent avec une hausse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) déjà augmentée en 2022 pour la première fois depuis 13 ans. Elle a affirmé que le gouvernement entend continuer dans cette voie dans son projet de loi de finances avec une hausse de 100 millions d'euros qui portera la DGF à 320 millions d'euros en 2024.

Elle a ajouté qu'en 2024, la DGF des communes augmentera au même rythme que l'inflation et que le gouvernement maintiendra en outre l'amortisseur du prix de l'électricité, qui réduirait de plus d'un milliard d'euros la facture des communes. En s'exprimant ainsi devant l'AFM, elle n'a pas été sifflée, comme Emmanuel Macron en 2017 : Il lui fallait brosser l'auditoire dans le sens du poil et ses annonces ont même suscité des applaudissements.

Par contre, ces annonces faites lors de ce Congrès Porte de Versailles à Paris ne semblent pas avoir de retombées **pour notre commune pour qui ce sont 500 000€ de dotation en moins en 2023 qui s'ajoutent à un impact énergétique de 800 000€ et aux effets de l'inflation**. Qu'en sera-t-il en 2024 malgré ces énièmes promesses ?

A Annœullin, le budget doit être équilibré et il sera forcément nécessaire de restreindre drastiquement nos dépenses puisque le « Quoiqu'il en coûte » autorisé pour l'Etat, ne l'est pas pour les communes.

Pierre DUBAR, Porte-parole du Groupe majoritaire
contact@annoeullin.fr

Groupe Une nouvelle énergie pour Annœullin

COMPOSTAGE

Nous souhaitons encore une fois rappeler le respect mutuel qui s'impose dans les échanges entre la majorité et notre groupe. La différence de point de vue ne doit pas légitimer l'agressivité verbale de l'équipe majoritaire. L'écoute est de mise, le débat démocratique.

Parlons compostage. A compter du 1er janvier 2024, les collectivités ont l'obligation de proposer une solution de tri des biodéchets à tous leurs administrés (collecte à domicile, composteur individuel ou collectif). A Annœullin, nous bénéficions de la collecte porte à porte (poubelle couvercle marron).

En 2025, il ne sera plus possible de mettre en centre de valorisation énergétique nos biodéchets (lieu où partent nos poubelles). Il faut donc encore plus développer le compostage pour répondre aux besoins environnementaux et à la loi anti gaspillage française et au pacte vert européen.

Comment cela se passera-t-il pour Annœullin ?

Au moment où nous écrivons ce texte (04/01/2024), les communications communale et métropolitaine sont plutôt confidentielles et de nombreux Annœullinois cherchent à obtenir une information claire et concise.

La majorité pourrait profiter de ce début d'année pour nous donner quelques éclaircissements sur ce sujet, et, comme nous le lui demandons depuis 3 ans, présenter son bilan annuel, ses projets à venir pour la commune ainsi que sa vision à plus long terme.

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Claire DUTILLEUL, Gregory VANGREVENINGE, Mathilde DEMONT

Conformément au Règlement Intérieur du Conseil Municipal, chaque groupe politique bénéficie d'un droit d'expression dans le magazine municipal dénommé « Le Trait d'Union Magazine ». Les textes, communiqués par courrier électronique aux services municipaux avant le cinquième jour du mois de parution, sont rédigés et publiés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, cette expression n'engageant ni la rédaction, ni la direction de la publication qui ne saurait encourir aucune responsabilité de l'insertion d'un texte dont elle ne peut légalement se dispenser. Cette expression doit présenter un lien suffisant avec les affaires de la collectivité et respecter les lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. Les auteurs doivent s'abstenir, particulièrement en période pré-électorale et électorale, de rédiger des textes à caractère électoraliste ou polémique.





Noël au service petite-enfance

La halte-garderie, le relais petite-enfance et la crèche municipale ont accueilli le vendredi 15 décembre les enfants, les familles et les assistantes maternelles pour leur traditionnel spectacle de fin d'année.

Cette année, c'est le spectacle « Bobi fait son cirque » animé par Auriane de la salle de Spectacle qui a été choisi.

A l'issue du spectacle, un goûter a été offert par la municipalité et les enfants ont rencontré le père Noël qui leur a distribué des friandises.

Ce fut une belle occasion pour se réunir avant les vacances dans une ambiance chaleureuse et conviviale.





COLOR RUN DU CŒUR

Dim. 8h30
17 Mars

Espace N. Mandela

Animée par DJ Lucas
Marche d'environ 3 km
Parcours de 6 et 12 km
Sensibilisation aux maladies cardiaques

**PLUS
D'INFOS**

Rens. : 03 20 90 41 60
www.annoeullin.fr

Inscription 4€
Adultes et enfants



Ouverture des inscriptions le 8/02/2024